



## APRÈS LE SILENCE DES RADIOS DU 5 MARS, LA LOI DU SILENCE !

**APRÈS LA COUPURE GENERALISÉE DU SAMEDI 5 MARS 2011, LA CGT EXIGE LES EXPLICATIONS ET LES ENGAGEMENTS QUI S'IMPOSENT. LA TRANSPARENCE, LA RIGUEUR ET LA RESPONSABILITÉ DE NOTRE DIRECTION EST LA SEULE ATTITUDE POSSIBLE QUE LES SALARIÉ-ES DE RADIO FRANCE ATTENDENT TOUJOURS.**

L'installation du nouveau pôle Énergie le jeudi 2 mars 2011 a provoqué de très nombreuses perturbations dont une critique le samedi 5 mars entre 19h10 et 20h10. Comme vous le savez, pendant près d'une heure les antennes de Radio France ont été impactées par une coupure généralisée de courant à la Maison de Radio France.

- Les auditeur-es et les salarié-es qui ne travaillaient pas ce samedi ont été choqué-es par cette interminable coupure. « On se balade sur les fréquences de RF et on entend le vide ! Et ça dure ! On comprend vite que y'a un gros pépin et on ne veut pas appeler pour pas déranger mais on est inquiet. Du coup on pense aux copains dans le jus et on se dit que ça doit pas être la joie ».
- Les conséquences sur les antennes se sont prolongées toute la semaine qui a suivi, notamment mardi 8 mars où s'est encore produit une coupure générale des réseaux informatiques et téléphoniques due aux dégâts subits par un certain nombre de serveurs le 5/3/11. L'incident n'est pas clos, loin de là, et la direction ne semble pas prendre la mesure de la gravité de cet « incident » et de ses conséquences : C. Mourougane a même déclaré sur France Inter vendredi matin que cela pourrait se reproduire à chaque phase critique du chantier durant les 5 ans à venir.

Au delà de cette rupture sans précédent du service public radiophonique se pose de façon criante et urgente la question de la sécurité des personnels sur le site de la Maison de Radio France.

L'arrêt de toutes les communications téléphoniques a placé les salarié-es dans une situation angoissante et de danger. Les services de sécurité ont été eux-mêmes entravés dans leur mission par, entre autre, la coupure de **l'alimentation des bases de communication HF du service accueil et sécurité et des pompiers ; ceux-ci ont été contraints de communiquer au moyen de leurs téléphones portables personnels : c'est inacceptable !**

La direction reconnaît que sur 300 blocs autonomes (les blocs lumineux qui permettent de se diriger en cas d'évacuation), 200 ne fonctionnaient pas ! Sans compter les lieux qui n'en possèdent pas. Tous les personnels présents ont du improviser dans le black out le plus total.

Pour le moment, le CHSTC n'a pas reçu l'assurance et la preuve que l'alarme était en état de fonctionner pendant la coupure. Que se serait-il passé en cas de nécessité d'évacuation ?

Et nous n'avons pas encore tout mesuré par manque de bilan officiel et rigoureux : **La CGT exige ce bilan et son analyse dans les plus brefs délais !**

**La direction de RF doit :**

- Analyser et expliquer dans tous les détails les processus qui ont permis à un tel évènement d'intervenir.
- En tirer les leçons afin de tout mettre au plus vite en œuvre pour protéger les salarié-es et les antennes.
- Publier et rendre disponible aux salarié-es et aux usager-es de Radio France ces analyses et les décisions qui en découlent.

Paris, le 15 mars 2011